

PROVINCE DE QUÉBEC
LA CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON LAUNAY

À une session ordinaire du conseil tenue le 3 février 2025, à 19 h 00, à la salle municipale, formant quorum sous la présidence de madame Claudette Laroche, mairesse.

Conseillers(ères) présents(es) :

M	Clermont Bossé
M	Jimmy Samson
M	Rémi Gilbert
M	Laurier Fortin
Mme	Denyse Lacombe
Mme	Marie-Anne Fortin

Manon Lampron, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Citoyens présents : Madame Aline Guénette (départ à 19h07), Monsieur Maurice Fortin (départ à 19h17)

MOT DE BIENVENUE

La mairesse souhaite la bienvenue à tous.

2025-02-0017

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par monsieur le conseiller Laurier Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé et que l'item Affaires nouvelles reste ouvert.

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2024

Madame Aline Guénette du bureau de comptable Daniel Tétreault fait le dépôt du rapport financier 2024.

2025-02-0018

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JANVIER 2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert, appuyé par monsieur le conseiller Laurier Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 janvier 2025 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Maurice Fortin pose diverses questions concernant la réglementation municipale.

CORRESPONDANCE À TITRE INFORMATIF

La directrice générale et greffière-trésorière fait lecture de la correspondance reçue.

CORRESPONDANCE AVEC PRISE DE DÉCISION

2025-02-0019

L'Accueil d'Amos demande d'aide financière

Il est proposé par monsieur le conseiller Jimmy Samson, appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

QU'UN montant de cinquante dollars (50.00 \$) soit accordé à l'Accueil d'Amos pour la demande d'aide financière de l'année 2025.

Adoptée

2025-02-0020

Fabrique St-Léon Le Grand de Launay

Il est proposé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert, appuyé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

DE verser le montant de 50 \$ comme contribution financière pour la publication du bulletin paroissial (municipalité 25.00 \$ et bibliothèque 25.00\$) pour l'année 2025.

Adoptée

COMPTES À PAYER

Compte payé :

Chèques fournisseurs

C2400103 Ville d'Amos	Enfouissement/écocentre	1 316.81 \$
C2400104 Plomberie Germain Roy	Entretien garage	70.46 \$
C2400105 Zip Lignes inc.	Panneaux dôme	268.82 \$
C2400106 Transport Jean-Guy Bédard	Travaux de voirie	367.92 \$
C2400107 Centre du camion Amos	Entretien camion	77.43 \$
C2400108 Les inst. Sportives Agora	Dôme patinoire	6 467.34 \$
C2400109 Suzanne Roy	Fourniture bibliothèque	43.59 \$
C2500001 Purolator	Frais de poste	102.20 \$
C2500002 Claudette Laroche	Remboursement location de salle	25.00 \$

Paiements directs

P2400124 FQM Services	Rôle d'évaluation	684.10 \$
P2400125 Papeterie commerciale	Livres bibliothèque	322.55 \$
P2400126 Dépanneur des bouleaux	Essence voiture	99.00 \$
P2400127 Buro plus Gyva	Fourniture de bureau	7.58 \$
P2400128 Les Matériaux 3+2 Ltée	Dôme	300.23 \$
P2400129 Uni-Select inc.	Entretien camion	114.06 \$
P2400130 Marcel Fortin	Ménage salle municipale	125.00 \$
P2400131 Location Lauzon	Dôme	59.60 \$
P2400132 Énergies Sonic inc.	Diesel	2 756.96 \$
P2500001 FQM Services	Soutien technique annuel	4 817.45 \$
P2500002 Buroplus Gyva	Contrat de service	149.71 \$
P2500003 FQM Assurances inc.	Assurance dôme	1 964.18 \$

Chèques salaires

Salaires en ligne

D2500001-D2500005	Salaires	4 935.07 \$
D2500006-D2500011	Rémunération des élus	1 797.10 \$

Salaires en chèque

P2500001	Rémunération des élus	174.42 \$
----------	-----------------------	-----------

AccèsD décembre

L2400136 Bell Mobilité	Cellulaire urgence	34.40 \$
L2400137 Hydro-Québec	Éclairage rues	234.14 \$

L2400138 Hydro-Québec	Salle municipale	683.43 \$
L2400139 Hydro-Québec	Égouts	122.60 \$
L2400140 Hydro-Québec	Garage	190.80 \$
L2400141 Caisse Desjardins d'Amos	Frais de banque	15.00 \$
L2400142 VISA	Entretien bâtiment/poste journal	98.50 \$
L2400143 INT Communication	Site internet	63.18 \$
L2400144 It Cloud	Licence office/sauvegarde	85.03 \$
L2400145 Revenu Québec	DAS	3 635.42 \$
L2400146 Revenu Canada	DAS	1 380.42 \$
L2400147 Caisse Desjardins d'Amos	Frais de banque	49.10 \$
L2400148 Vidéotron	Téléphonie IP	81.13 \$
L2400159 Ville d'Amos	Enfouissement	633.34 \$

Comptes à payer :

Ville d'Amos	Enfouissement	416.25 \$
Uni-Select inc.	Ent.camion/ent. bâtiment	94.13 \$
Uni-Select inc.	Ent. Machinerie/Outillage	126.79 \$
Uni-Select inc.	Entretien niveleuse	90.06 \$
Uni-Select inc.	Ent. bâtiment/ent. niv/outillage	132.05 \$
Uni-Select inc.	Ent. camion/ machinerie/ Outillage	94.79 \$
Uni-Select inc.	Entretien bâtiment	83.66 \$
Uni-Select inc.	Ent. camion	100.20 \$
Location Lauzon Amos	Dôme	250.13 \$
Nadeau Gestion de projet	Gestion de projet dôme	1 767.74 \$
ADMQ	Cotisation annuelle	577.17 \$
ADMQ	Achat logiciel Munys	465.65 \$
Hydraulique J.M.P.E.	Entretien niveleuse	69.98 \$
Hydraulique J.M.P.E.	Entretien niveleuse	7.63 \$
Réusitech	Entretien niveleuse	680.36 \$
Les Jonctions AMS inc.	Dôme (tapis)	684.10 \$
Sanimos	Collecte et transport	2 076.11 \$
M&M Nord-Ouest	Outillage	125.14 \$
M & M Nord-Ouest	Outillage	152.93 \$
Isabelle Lévesque	Remboursement clé gym	25.00 \$
Dépanneur des bouleaux	Essence voiture/essence patinoire	81.02 \$
Dépanneur des bouleaux	Essence voiture	58.00 \$
H2 Lab	Analyse égouts	83.36 \$
Les Matériaux 3+2 Ltée	Entretien bâtiment	21.11 \$
Les Matériaux 3 + 2 Ltée	Entretien bâtiment	16.04 \$
Boutique du bureau Gyva	Fourniture de bureau	124.72 \$
Trudel automobile	Entretien voiture	105.78 \$
Trudel automobile	Entretien voiture	143.72 \$
Dany Lamoureux entrepreneur élec.	Travaux électriques pour dôme	15 174.26 \$
Jinny Cossette	Remb. repas rencontre ADL	29.08 \$
Canadian Tire	Ent.niveleuse/Outillage	178.18 \$
Canadian Tire	Outillage	59.78 \$
Daniel Tétreault, CPA inc.	Rapport audit 2024	8 991.05 \$

Certificat de crédit disponible

Je, soussignée, certifie, qu'il a des crédits disponibles pour les comptes à payer ci-haut mentionnés.

Manon Lampron, secrétaire-trésorière

2025-02-0021

RÉSOLUTION

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par monsieur le conseiller Laurier Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, les comptes à payer ci-haut mentionnés soient approuvés.

Adoptée

2025-02-0022

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 247-24 POUR DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICES FINANCIER 2025

ATTENDU QUE le projet de règlement relatif au règlement numéro 247-24 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercices financier 2025 a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil le 6 janvier 2025, et qu'un avis de motion a été donné à cette même séance;

ATTENDU QUE le règlement n'a pas été modifié entre le dépôt du projet à la précédente séance et son adoption à la présente assemblée;

ATTENDU QUE le règlement n'est pas lu en assemblée, les membres du conseil en ayant reçu une copie pour en prendre connaissance avant celle-ci;

ATTENDU QU'une copie du règlement est disponible pour les personnes assistant à la présente séance puissent en prendre connaissance;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Laurier Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil d'adopter le règlement n° 247-24 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2025.

Adoptée

RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Pour l'année 2024, l'application du règlement sur la gestion contractuelle (art.928.1.2 C.M. et 573.3.1.2 L.C.V.) n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière.

2025-02-0023

LISTE DES DOCUMENTS À DÉTRUIRE

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière est responsable des archives de la Municipalité de Launay;

CONSIDÉRANT QUE dans le respect et le suivi du calendrier de conservation, certains documents doivent être détruits;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la gestion documentaire, une liste de documents à détruire a été produite et que celle-ci sera conservée dans les archives et sera disponible au bureau municipal pour ceux qui souhaitent la consulter;

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Gilbert et unanimement résolu par les membres du conseil.

D'AUTORISER la destruction des documents énumérés dans la liste des documents à détruire.

Adoptée

2025-02-0024

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 60 978 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Laurier Fortin, appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et unanimement résolu par les membres du conseil.

QUE la Municipalité de Launay informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant

l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale;

Adoptée

2025-02-0025

NOMINATION D'UN COMPTABLE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert, appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE le bureau de comptable de monsieur Daniel Tétreault, comptable agréé, soit nommé vérificateur pour l'exercice financier 2025.

Adoptée

2025-02-0026

OFFRE DE SERVICES POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE RÉALISATION DE SENTIERS MULTI-USAGES « 4 SAISONS » ET DE L'ÉVALUATION DES COÛTS DE RÉALISATION

ATTENDU QUE la municipalité de Launay souhaite développer des sentiers multi-usages quatre saisons afin de favoriser les activités récréatives pour ses citoyens et visiteurs;

ATTENDU QUE l'entreprise Sylviculture La Vérendrye a soumis une proposition pour l'élaboration d'un plan de réalisation des sentiers ainsi que l'évaluation des coûts de réalisation;

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu une approbation de financement au montant de 15 000 \$ plus taxes dans le cadre du Fonds Forêts;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Gilbert et résolu unanimement par les membres du conseil.

D'ACCEPTER la soumission de Sylviculture La Vérendrye pour l'élaboration du plan de réalisation des sentiers multi-usages quatre saisons et l'évaluation des coûts de réalisation d'un montant de 15 000 \$ plus taxes;

Adoptée

2025-02-0027

OFFRE DE SERVICES SUPERVISION AGRONOMIQUE POUR LE DOSSIER CPTAQ # 443574

ATTENDU QUE la municipalité doit assurer une supervision agronomique des travaux d'exploitation de la sablière située en zone agricole conformément aux exigences de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans le cadre du dossier 443574 ;

ATTENDU QUE le mandat vise à répondre aux exigences de la CPTAQ afin d'assurer le respect des normes en vigueur pour l'exploitation de la sablière en zone agricole ;

ATTENDU QUE le Groupe Conseil Agricole a soumis une offre de service pour réaliser ce mandat de supervision agronomique ;

ATTENDU QUE la municipalité juge cette offre conforme à ses besoins et souhaite procéder à son acceptation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Laurier Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE La municipalité accepte l'offre de service du Groupe Conseil Agricole pour la supervision agronomique des travaux d'exploitation de la sablière située en zone agricole dans le cadre du dossier CPTAQ 443574.

QUE Le montant accordé pour ce mandat est de 4 512,80 \$ plus taxes pour une période de 10 ans d'exploitation.

QUE le taux horaire peut être sujet à de légers changements au cours des prochaines années;

QUE la mairesse et/ou la directrice générale sont autorisés à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette entente.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

2025-02-0028

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Jimmy Samson, appuyé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert et unanimement résolu par les membres du conseil.

QUE, l'assemblée soit levée à 19h30.

Adoptée

Mairesse

Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Claudette Laroche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.